



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat de l'académie  
Direction des Personnels Enseignants  
Bureaux DPE5 - DPE 6

CS 87703  
31077 TOULOUSE Cedex 4

## PROFESSEUR(E)S DES ECOLES STAGIAIRES

### PIECES JUSTIFICATIVES A TRANSMETTRE PAR COURRIEL

**AU PLUS TARD LE LUNDI 15 JUILLET 2024**

#### **Bureau DPE5 – Gestion administrative**

Pièces justificatives à adresser à [dpe5@ac-toulouse.fr](mailto:dpe5@ac-toulouse.fr)

- l'attestation de la journée d'appel (JAPD) ou, le cas échéant, certificat de position militaire ;
- le cas échéant, un justificatif de reconnaissance de travailleur en situation d'handicap ; le correspondant handicap académique peut être un interlocuteur (informe, oriente et accompagne les agents en situation de handicap, en particulier à certains moments clés) ; il peut être sollicité en complétant le formulaire dédié de déclaration volontaire de handicap ;
- une copie du diplôme **et** du relevé de notes MASTER 2 / BAC + 5 ;
- la fiche individuelle de prise en charge dûment complétée, datée et signée
- une photocopie lisible d'une pièce d'identité (recto-verso de la carte nationale d'identité, passeport...)

#### **Bureau DPE6 – Gestion financière**

Pièces justificatives à adresser à [dpe6@ac-toulouse.fr](mailto:dpe6@ac-toulouse.fr)

**⚠ Tout dossier incomplet ou non transmis pourra engendrer un retard de paiement du traitement**

- la fiche individuelle de prise en charge dûment complétée, datée et signée ;
- une photocopie lisible d'une pièce d'identité (recto-verso de la carte nationale d'identité, passeport...) ;
- selon la situation familiale, une photocopie du livret de famille régulièrement mis à jour, du certificat de PACS... ;
- une photocopie **lisible** de la carte vitale ou de l'attestation de droits ;
- un relevé d'identité bancaire ou postal (format BIC/IBAN) sans mention manuscrite avec mention du nom et du prénom du stagiaire (⚠ les RIB de livrets A et d'épargne ne sont pas acceptés) ; en cas de compte joint, et dans le cas où l'identité de l'agent serait incomplète, joindre obligatoirement une copie du PACS ou du livret de famille ;
- dossier SFT le cas échéant.